

Christologie

22. L'obéissance du Christ

1. Son obéissance passive
2. Son obéissance active

Cette partie sur l'œuvre de Christ montre que cette œuvre est l'accomplissement d'un devoir, l'exercice d'un office dont Christ a été chargé par Dieu. Nous devons répondre ici à la question de savoir si tous les actes de Christ sont des actes par lesquels il exerce son office, des actes par lesquels il accomplit son devoir de Médiateur, de Prophète, de Sacrificateur et de Roi, ou s'il existe aussi des actes accomplis en sa qualité de personne privée, donc en dehors de l'exercice de son office.

1. Son obéissance passive

Le devoir de Christ impliquait sa souffrance et sa mort. En sa qualité de Messie, il a été chargé de notre châtement. Souvent on parle à ce propos de *l'obéissance passive* de Christ si l'on veut désigner qu'il nous a sauvés en subissant volontairement la condamnation et la mort méritées par nous-mêmes. Il est important d'insister sur cette obéissance passive de notre Médiateur, parce que certains n'acceptent pas qu'il nous ait réconciliés en tant que notre Substitut. Nous croyons que l'obéissance de Christ impliquait le châtement à subir à notre place. On a pris l'habitude de parler de l'obéissance passive de Christ parce que certains ont rejeté la « satisfaction vicariale ». On emploie donc la formule d'obéissance passive de Christ pour désigner que Christ a subi la colère de Dieu pour nous, qu'il a été fait malédiction ou péché pour nous (2 Co 5.21; Ga 3.13).

La formule d'obéissance passive ne veut pas nier que Christ fut actif aussi quand il a subi la colère de Dieu. L'obéissance véritable est essentiellement une action. L'Écriture insiste beaucoup sur l'activité de Christ qui a voulu subir notre punition tout à fait volontairement et consciemment (Jn 10.17).

Christ se rend volontairement à Jérusalem au moment où il sait que l'heure de sa mort est proche. Il n'est pas surpris par l'arrivée de la souffrance. Nous faisons encore remarquer que l'on ne peut pas restreindre cette « obéissance passive » de Christ à une partie de sa vie. Christ a souffert pour nous depuis sa venue dans le monde. Les premiers chapitres des Évangiles nous en parlent déjà. Le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui dès le commencement de sa vie d'humiliation.

Il est également important de faire ressortir que Christ, tenant notre place en tant que Messie, a été activement obéissant. Toute sa vie fut une vie de soumission à la loi (Ga 4.4-5). Christ fut le serviteur de Dieu, l'allié parfait de Dieu. Ainsi, il était l'antipode d'Adam. Adam a rendu beaucoup d'hommes pécheurs par sa désobéissance. Christ en a rendu beaucoup justes par son obéissance (Rm 5.19). La soumission de Christ à la loi a eu lieu pour nous. Ainsi avons-nous reçu l'adoption (Ga 4.5). Ces

passages nous montrent que Christ a réconcilié les siens avec Dieu, qu'il les a déclarés justes et en a fait des fils de Dieu parce qu'il a accompli la loi pour eux. Ils ne pouvaient pas accomplir la loi eux-mêmes. La condamnation de la loi les plaçait sous la malédiction de Dieu. Il n'y a pas de salut possible sans l'obéissance à la volonté de Dieu. Christ a accompli l'exigence de Dieu pour nous. On exprime quelquefois cette pensée en disant que la relation entre Christ, notre Médiateur, et Dieu a été celle d'une Alliance des œuvres et qu'ainsi la relation que nous pouvons avoir avec Dieu est celle d'une Alliance de grâce, parce que la relation d'alliance entre Dieu et nous est garantie par l'obéissance de Christ.

Nous savons qu'il ne faut pas exagérer la différence entre l'Alliance d'avant la chute (que l'on appelle d'habitude l'Alliance des œuvres), et l'Alliance de grâce. Car il ne faut pas oublier que le fait que l'homme originel ait pu rompre l'Alliance avec Dieu reste une énigme. Les commandements de Dieu ne pouvaient être des lois lourdes et insupportables pour l'homme, appelé à vivre par la foi et soumis au Créateur-Législateur. Comment le premier homme a-t-il pu répondre à l'amour de Dieu autrement que par amour?

2. Son obéissance active

Nous ne devons cependant pas dire dans le cas de Christ que l'accomplissement des commandements de Dieu n'a pas été difficile pour lui. Certes, il s'agit aussi dans le cas de Christ du commandement d'aimer Dieu et son prochain. Christ doit aimer le Père (Jn 14.31) et ses disciples (Jn 15.9). Mais cet amour demande dans ce cas concret que Christ donne sa vie, qu'il se fasse malédiction devant Dieu. Qui sont les hommes que Christ doit aimer? Or, nous savons que la tentation de Satan de détourner Christ de l'obéissance fut une tentation bien réelle.

Cette soumission de Christ à la loi est appelée *l'obéissance active* de Christ. Christ est aussi devenu notre Sauveur parce qu'il a accompli la loi pour nous. Cette obéissance active est essentielle pour son œuvre médiatrice. Il faut défendre cette obéissance active du Médiateur contre ceux qui nient que Christ ait accompli la loi pour nous. Certains ont enseigné que Christ nous a sauvés par l'obéissance de sa souffrance et sa mort (ce que nous avons appelé l'obéissance passive). Ils n'ont pas nié que Christ ait accompli la loi, mais ils estiment qu'il l'aurait fait pour lui-même. Ils rejettent donc que cette obéissance « active » soit une obéissance pour nous. Cette obéissance de Christ à la loi ne serait plus qu'une supposition de son œuvre médiatrice. Elle n'aurait pas une valeur rédemptrice directe.

Nous avons cependant pu constater que Christ s'est soumis à la loi afin de nous racheter de la malédiction à laquelle nous étions soumis à cause de notre transgression de la loi. Une telle conception oublie cela, et alors elle peut facilement mener à l'idée que nous aurions exactement la même position vis-à-vis de Dieu qu'Adam dans le paradis, parce que Christ nous aurait seulement sauvés de la culpabilité et de la punition, mais sans positivement accomplir la loi à notre place. Bien que nous comprenions très peu la chute du premier homme, nous pouvons dire que l'Église de Christ diffère de ce premier homme par le fait que sa vie est sûre à cause de l'obéissance vicariale du Christ. La réconciliation de Dieu n'implique pas seulement la rémission des péchés. Elle entraîne aussi la promesse de la vie éternelle. La rémission du péché et l'adoption ont leur entier fondement en l'œuvre

de Christ. Certes, on peut dire qu'en tant qu'homme Christ est soumis à la loi de Dieu. Mais il ne faut point oublier que Christ est devenu homme pour nous et donc qu'il s'est soumis à la loi pour nous. Il n'y a rien en la vie humaine de Christ que l'on puisse isoler de son œuvre médiatrice.

Nous reconnaissons donc ce que l'on a voulu exprimer par les notions d'obéissance passive et d'obéissance active. Nous reconnaissons que Christ devait être l'objet de la colère de Dieu, mais également celui qui devait accomplir la loi pour nous. Ce que nous avons dit fait comprendre que nous ne divisons pas la vie de Christ en deux parties : il n'y a pas des notes d'obéissance active à côté d'actes d'obéissance passive. Son obéissance à la loi est concrètement l'humiliation de Christ jusqu'à la mort sur la croix. C'est pourquoi l'épître aux Galates peut dire que Christ nous a sauvés en étant devenu malédiction pour nous (Ga 3.10,13) aussi bien que Christ nous a sauvés par sa soumission à la loi (Ga 4.4). L'obéissance passive de Christ et son obéissance active concernent la même vie totale de notre Médiateur. Il ne s'agit que de deux points de vue sous lesquels nous considérons l'œuvre que Christ a accomplie en notre faveur.

Ceci n'empêche pas que la distinction entre l'obéissance active et l'obéissance passive ait une certaine importance. On peut exprimer l'intérêt de ne pas négliger l'un des deux aspects de la soumission de Christ à la volonté de son Père de la manière suivante. L'obéissance de Christ à la loi n'aurait pas pu nous sauver si elle n'avait pas été concrètement le fait de subir la punition que nous avons méritée. La souffrance et la mort de Christ n'auraient pas pu nous sauver s'il ne s'était pas agi concrètement de la mort et de la souffrance de celui qui est venu pour accomplir à notre place la volonté de Dieu. C'est pourquoi la Bible insiste à la fois sur le fait que Christ a été envoyé pour donner sa vie comme la rançon pour plusieurs et sur le fait que Christ s'est volontairement soumis à son devoir : il s'agit dans sa vie de l'accomplissement actif d'une tâche.

Aaron Kayayan, pasteur

Révélation et connaissance du salut. Cinquième fascicule. Série de 31 articles intitulée *Christologie – La personne et l'œuvre du Christ* — Introduction à la christologie réformée. Foi et Vie Réformées, 1999.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))